
Procès-verbal de la séance du Conseil de l'Université du Jeudi 30 septembre 2021, à 16h15, salle polyvalente du Vortex

Présidence :

M. Marc-Olivier Boldi (HEC)

Secrétariat :

Mme Ariane Morin (FDCA)

Membres présent-e-s Direction:

M. Herman Frédéric, Recteur; Mme Fornage Anne-Christine, Vice-rectrice; M. Frund Benoît, Vice-recteur; Mme Michalik Liliane, Vice-rectrice; M. Zanetti Giorgio, Vice-recteur; M. Jérôme Rossier, Vice-recteur.

Membres présent-e-s Doyens :

M. Burnand Léonard (Lettres), Mme Le Feuvre Nicky (FSSP), M. Linde Niklas (FGSE), M. Martenet Vincent (FDSCA), Mme Schmid Mast Marianne (HEC), M. Pascual Manuel (FBM).

Membres présent-e-s Corps Professoral – CP :

M. Lukas Baumgartner (FGSE) ; Mme Anne Bielman (F.Lettres) ; M. Xavier Castaner (HEC) ; Mme Farinaz Fassa Recrosio (SSP) ; M. Blaise Genton (FBM) ; Mme Bettina Hummer (FDCA) ; Mme Daniela Jopp (SSP) ; M. Laurent Le Forestier (F. Lettres) ; M. Julian Marewski (HEC) ; Mme Ariane Morin (FDCA) ; M. Pascal St-Amour (HEC) ; M. Bernard Voutat (SSP) ; M. Christian Widmann (FBM), M. Lorenzo Tomasin (Lettres).

Membres présent-e-s Cors Intermédiaire - CI:

M. Brian Favre (FDCA) ; Mme Stéphanie Grand (FGSE) ; M. Marc Perrenourd (SSP) ; M. Olivier Phan (FBM) ; Mme Valentine Robert (F. Lettres) ; M. Stefanos Petalas (FTSR)

Membres présent-e-s Personnel Administratif et Technique - PAT:

Mme Amelia Amiguet (FBM) ; Mme Meiy Boun Pellerin (FTSR) ; M. Daniel Rod (Centre), Mme Marine Antille (**Membres présent-e-s Etudiants:**

Mme Clara Almeida Lozar (SSP) ; Mme Moïra Benmenni (FGSE) ; M. Maher Boukhris (HEC) ; M. Cédric Buffat (FBM) ; M. Lloyd Fletcher (SSP) ; M. Theo Haralambos (HEC) ; M. Alexandre Jann (FBM) ; M. Lucas Klotz (F. Lettres) ; Mme Nehla Meier (FDCA) ; M. Marco Prost (F. Lettres); Mme Gaëlle Valterio (FDCA)

Membres absent-e-s (Direction) :

M. Marc de Perrot, Mme Estelle Doudet.

Membres absent-e-s (Doyens) :

M. Jacques Ehrenfreund, (FTSR) ; M. Niklas Linde (FGSE) ; M. Vincent Martenet (FDCA) ; M. Manuel Pascual (FBM) ; Mme Marianne Schmid Mast (HEC)

Membres absent-e-s Corps Professoral - CP :

M. Olivier Bauer (FTSR) ; M. Laurent Keller (FBM) ; M. Jean Ruegg (FGSE).



UNIL | Université de Lausanne
Direction
Conseil de l'Université
bâtiment Unicentre
CH-1015 Lausanne

Membres absent-e-s Corps Intermédiaire- CI:

M. Thorsten Krueger (FBM) ; M. Julien Puyal (FBM) ; M. Stefano Torres (FTSR)

Membres absent-e-s (PAT) :

Mme Sandra Felix (FDCA) ; Mme Claudia Mignot (Lettres)

Membres absent-e-s (Etudiants) :

Mme Claire Voirol (FTSR).



Ordre du jour

1. Accueil et bienvenue

Le président du CU Marc-Olivier Boldi accueille les personnes présentes.

2. Formalités

- Désignation des scrutateurs : Olivier Bauer et Marc Perrenoud
- Adoption de l'ordre du jour : l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.
- Adoption des procès-verbaux des séances des 20 et 25 mai 2021: le procès-verbal de la séance du 20 mai 2021 est adopté par 31 oui et 6 absentions. Celui de la séance du 25 mai 2021 est adopté par 26 oui et 9 abstentions.

1. Communications du bureau

Le président du CU Marc-Olivier Boldi fait un appel à candidature pour la commission d'examen du plan d'intentions, qui sera élue le 25.11.2021. Il précise que cette commission sera composée de 3 membres du corps professoral, 2 membres du corps étudiantin, un membre du corps intermédiaire et un membre du corps du PAT.

La secrétaire du CU Ariane Morin donne quelques explications sur son projet de « Guide du CU » en cours d'élaboration.

4. Communications de la Direction

Plan d'intention

Le recteur Frédéric Herman déclare au CU que le nouveau plan d'intention s'inscrira dans la continuité du plan précédent et présente ses grands axes. Il ajoute que son élaboration se fera en concertation avec des groupes de travail représentatifs sur chaque enjeu (y-compris les commissions consultatives), avec les décanats et enfin avec le CU.

Premières décisions de la nouvelle Direction

Le recteur Frédéric Herman communique les informations suivantes au CU :

- Enseignement : amélioration de l'encadrement par l'engagement d'assistant.e.s étudiant.e.s ; renforcement des systèmes de captation. Mise en place d'espaces de travail pour les étudiant.e.s. et d'une « marketplace » pour les cours d'appui.
- Soutien aux carrières (SOC et HUB) : stages pour étudiants, renforcement des liens entre la communauté UNIL et les entreprises.
- Discussions engagées avec ACIDUL à propos de la réduction de la précarité du CI.



- Recherche : création d'un service de la recherche. Amélioration du soutien informatique aux facultés
- Médiation scientifique : projets culturels ; amélioration du site internet
- Démarrage du centre Dubochet. Début de plusieurs projets interdisciplinaires. Renforcement de la transition écologique via le Centre de durabilité.

Traitement des cas de harcèlement sexuel et de sexisme

Le recteur Frédéric Herman et le vice-recteur Jérôme Rossier expliquent que pour tenir compte des critiques formulées dans un rapport d'audit, la Direction prévoit d'améliorer le dispositif de traitement de ces situations, avec des mesures qui seront présentées prochainement au CU.

En réponse à des questions d'Amélia Amiguet, Clara Almeida Lozar et Brian Favre, le vice-recteur Jérôme Rossier expose que les nouveaux enseignants auront l'obligation de suivre une formation sur la problématique du harcèlement et qu'il est prévu d'étendre cette formation aux autres collaborateurs de l'UNIL. Il ajoute que le Collectif de défense (GE) interviendra désormais comme prestataire externe, à la place du groupe Impact, dans l'attente de l'organisation du nouveau dispositif au sein de l'UNIL. En réponse à une question de Vincent Martenet (Doyen FDCA), le vice-recteur Jérôme Rossier considère que dans la mesure où le Collectif de défense sera mandaté de cas en cas, pour des coûts modestes, il n'a pas été jugé nécessaire de recourir à ses services sur la base d'un appel d'offres.

Rentrée universitaire

Présentation

Le recteur Frédéric Herman présente les raisons qui ont amené l'UNIL à introduire le passe COVID pour les études. Le vice-recteur Gorgio Zanetti s'exprime sur les difficultés d'organisation liées à cette décision.

Discussion

Le CU décide de permettre à ses membres de poser à présent les questions visées au point 6 de l'ordre du jour. Les vice-recteurs Gorgio Zanetti et Benoit Frund répondent ensuite comme suit à des questions d'Ariane Morin, Brian Favre, Blaise Genton, Marco Prost, Pascal Saint-Amour et Laurent Le Forestier :

- L'arrêté cantonal ne prévoit pas de sanctions académiques.
- Les contrôles des passes (aléatoires en ce qui concerne l'enseignement) sont effectués par UNISEP, avec l'aide d'une entreprise externe, ce qui explique les frais de 750'000 fr. par mois, qui seront pris en charge par le canton. La majorité des personnes sur le campus étant vaccinées, aucun problème lié aux passes n'a été constaté, si bien que le dispositif de contrôle pourrait être revu à la baisse.
- Il est envisageable de décompter le nombre de personnes vaccinées et d'en informer la communauté universitaire.

- La Direction a conscience du profond sentiment de malaise dans le corps intermédiaire, souligné par Brian Favre, et en a déjà fait part au Conseil d'Etat.
- Concernant l'accès aux guichets de la bibliothèque, l'UNIL est liée par l'ordonnance fédérale et doit tenir compte du fait que la BCU est une institution autonome.
- Les modalités d'organisation des évaluations en cours de semestre n'ont pas encore été déterminées. Quant aux contrôles continus, ils s'organiseront par analogie avec les TP.

Anne Bielman Sánchez se demande comment organiser concrètement des TP dans des salles adaptées à la solution du passe COVID, et non à la règle des 2/3. Enfin, Valentine Robert relève, en réponse à une question de Maher Boukris, que les personnes non vaccinées peuvent obtenir un passe sur la base d'un test gratuit.

Autres communications

Le recteur Frédéric Herman indique que l'accréditation de l'UNIL a été accordée sans réserve et que le rapport de gestion de la crise COVID a été mis en ligne.

5. Election du nouveau bureau

Aucun membre du bureau actuel ne se représentant, celui-ci est intégralement renouvelé.

Président.e : Anne Bielman Sánchez (prof. lettres) présente sa candidature. Elle est élue présidente du CU par acclamation.

Vice-président.e : Lukas Baumgartner (prof. FGSE) présente sa candidature. Il est élu vice-président du CU par acclamation.

Secrétaire : Anne Bielman expose qu'afin d'alléger la charge de travail du/de la futur.e secrétaire du CU, les PV seront pris par une PAT engagée comme secrétaire du bureau du CU ; ils seront relus par le bureau du CU. Nehla Meier (étudiante FDCA) présente sa candidature. Elle est élue secrétaire du CU par acclamation

Autres membres du bureau. Aucune autre personne ne s'étant présentée, les personnes suivantes sont élues tacitement : Amélia Amiguet (PAT FBM) et Marco Prost (étudiant, Lettres).

6. Plan de protection

Traité sous point 1 (communications de la Direction)

7. Organigramme et cahiers des charges de la Direction

Présentation



Le recteur Frédéric Herman présente l'organigramme de la Direction.

Discussion

En réponse à une question de Brian Favre sur les rapports entre le centre informatique et le service financier, le recteur Frédéric Herman explique que les choix ont été commandés par la nécessité de moderniser le service financier. Sur une question de Laurent Le Forestier, le recteur Frédéric Herman explique le choix de rattacher le Collaboratoire au dicastère recherche plutôt qu'à la médiation scientifique.

8. Commission consultatives

Présentation

Le recteur Frédéric Herman s'exprime sur le renouvellement en cours des commissions. Il informe le CU de la création future d'une commission traitant des atteintes aux personnes.

Discussion

Le recteur Frédéric Herman prend note des observations d'Ariane Morin sur la transparence quant à la composition des commissions et à la publication des procès-verbaux de leurs séances. Le vice-recteur Benoit Frund relève pour sa part que le président externe à l'UNIL de la commission alimentation a démissionné et que le site de l'UNIL sera mis à jour.

A la suite d'une remarque de Laurent Le Forestier sur la nécessité de rétablir une commission culture, le recteur Frédéric Herman explique qu'il faut d'abord renforcer le nouveau dicastère de la vice-rectrice Anne-Christine Fornage et que la question d'une réintroduction de la commission culture reste ouverte.

Clara Almeida Lozar suggère de renommer la commission égalité en « commission égalité et inclusion », par souci de cohérence avec le nom du dicastère auquel elle est rattachée.

9. Agenda des constructions à l'UNIL

Présentation

Le vice-recteur Benoit Frund décrit le cadre légal dans lequel s'inscrit l'agenda des constructions, puis présente les constructions en cours et projetées sur le campus.

Discussion

En réponse à une question de Marine Antille, Benoît Frund s'exprime sur les mesures prises pour s'assurer que les travaux menés en commun avec d'autres institutions répondent aux besoins de l'UNIL.

En réponse à une question d'Ariane Morin, le vice-recteur Benoît Frund déclare ne pas être en mesure de dire quand reprendra le chantier de l'Unithèque. Il se montre en outre disposé à venir présenter le point sur la situation concernant l'accès au campus en mobilité douce.



10. Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Rebecca Joly « Liberté d'expression à l'Université de Lausanne »

Ce point est renvoyé au CU du 25 novembre 2021.

11. Pétition « Précarité dans les Hautes Ecoles Suisses »

Présentation

Marc Perrenoud expose que sa démarche est faite à l'initiative de SSP et demande si le CU consentirait à voter ce soir une résolution en soutien de la pétition.

Discussion

Bernard Voutat estime que le CU doit prendre le temps nécessaire pour se prononcer. Par conséquent, Marc Perrenoud propose que la question soit traitée au prochain CU sous forme de résolution.

12. Divers et interpellations

Valentine Robert s'interroge sur l'apparition d'œuvres d'art pour le moins surprenantes sur le campus, et sur la disparition de la biennale d'art contemporain sans la moindre explication ; elle émet le souhait qu'elle soit rétablie. Elle aimerait aussi savoir qui choisit les œuvres d'art installées sur le campus.

Anne Bielman s'interroge sur le devenir de l'espace dévolu au Cabanon (Anthropole, niveau 1) et demande si la date d'Unilive peut être indiquée dans le calendrier académique, ou si le festival peut être placé à une date fixe.

Daniel Rod exprime des préoccupations sur les détériorations des conditions de travail des PAT à l'UNIL (voir les cas de burn-out) et manifeste l'espoir que la situation s'améliorera avec la nouvelle Direction¹.

La séance est levée à 19h08.



La présidente du Conseil
Anne Bielman Sánchez